



# Rapport d'activité

Pôle protection de  
l'Enfance

Ti an Ere



2021

**Siège social**  
146 D rue de Lorient  
CS 64418  
35044 RENNES CEDEX  
Tél. 02 99 59 60 01  
Fax 02 99 59 24 28  
[siege@asfad.fr](mailto:siege@asfad.fr)

[www.asfad.fr](http://www.asfad.fr)

## SOMMAIRE

1	Présentation .....	3
1.1	L'Asfad .....	3
1.1.1	Présentation générale de l'Asfad .....	3
1.1.2	Valeurs associatives.....	3
1.2	Présentation du pôle et de l'établissement .....	3
1.2.1	Le pôle Protection de l'Enfance.....	3
1.2.2	Le centre parental Ti an Ere.....	4
2	Synthèse du rapport d'activité et chiffres clés.....	5
2.1	Synthèse du rapport d'activité .....	5
2.2	Les chiffres clés.....	5
3	Les missions de l'établissement Ti An Ere et le public accueilli .....	6
3.1	Les missions .....	6
3.1.1	La protection de l'enfant .....	6
3.1.2	Les parentalités .....	6
3.1.3	L'accompagnement à l'inclusion sociale et insertion professionnelle - Le projet personnalisé .....	7
3.2	Le public accueilli.....	7
3.2.1	Les demandes d'admission.....	7
3.2.2	Admissions.....	8
3.2.3	Les fins de prises en charge.....	10
3.2.4	L'accompagnement .....	11
4	Le bilan des actions menées.....	15
4.1	Projets collectifs et éducatifs .....	15
4.1.1	Action de Santé .....	15
4.1.2	La place des familles et leur participation.....	16
4.1.2.1	« J'éveille mes sens avec toi ».....	16
4.1.2.2	La Chuchoterie et les Empreintes .....	16
4.1.2.3	L'atelier BB massage .....	17
4.1.3	Les partenariats .....	18
5	Les données financières .....	18
6	Les réflexions en cours, pistes de travail, d'amélioration en 2022 .....	19

### 1.1 L'Asfad

#### 1.1.1 Présentation générale de l'Asfad

L'Asfad est une association rennaise qui prend racine en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales.

Dans son projet, l'Asfad s'appuie sur ses valeurs pour défendre l'égalité des femmes et des hommes, l'inclusion et plus largement reconnaître chaque personne, enfant et adulte, dans sa dimension citoyenne.

Forte de son histoire, de ses expériences et de ses engagements, l'Asfad développe de nombreuses activités dans les domaines de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de l'hébergement, de l'accueil des enfants, de l'insertion socio-professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et, dans un cadre protégé, l'accueil des enfants et de leurs parents.

#### Quelques éléments chiffrés au 31.12.2021 :

- 135 personnes en CDI au 31/12
- 47 CDDI chantier d'insertion en 2021
- Budget 2021 : 9 666 000€
- 14 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 17 bénévoles d'intervention en 2021
- 7 réunions du conseil d'administration en 2021 ([composition du conseil d'administration](#))

#### 1.1.2 Valeurs associatives

Le projet associatif 2016-2021 de l'association pose les principes et les valeurs de l'association.

Forte et riche de la capacité d'innovation, d'adaptation et de création, qui la traverse depuis plus de trente ans, l'Asfad se revendique comme une association féministe, militante, pleinement investie sur son territoire, soucieuse de faire vivre une action sociale de qualité, novatrice, diversifiée et adaptée dans ses méthodes, dans le respect des droits des personnes.

L'Asfad souhaite inscrire son action dans un processus d'inclusion sociale, de renforcement de la citoyenneté, de promotion de l'égalité et d'accès aux droits. Œuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire, l'Asfad participe à la dynamique de réseau, et enrichit son action des multiples liens avec les partenaires du territoire.

### 1.2 Présentation du pôle et de l'établissement

#### 1.2.1 Le pôle Protection de l'Enfance

Le pôle Protection de l'Enfance comprend 2 établissements et un service. Le centre parental Ti an Ere (agrément depuis 1993 pour capacité d'accueil actuelle de 21 ménages) et le centre TI Ar Bed (agrément depuis 2018 pour une capacité d'accueil de 39 mineurs ou jeunes majeurs non accompagnés) sont les deux établissements de ce pôle. L'UVMEP (unité de visites médiatisées parents/enfants pour environ 70 familles) vient le compléter.

En 2021, ce sont :

- 36 salarié·e·s en CDI, pour 30.31 ETP
- 12 salarié·e·s CDD de plus de 1 mois
- 5 stagiaires accueilli·e·s
- Budget 2021 : 2 160 156 €
- Conseils de pôle :
  - Jacques Ferlicot et Evelyne Lussot : administrateur.rices délégué·e·s du pôle
  - Magali Larno et Amélie Gasc : responsables de service
  - Morgane Sauvée et Yolande Alix : salariées
  - Nelly Bouin : directrice du pôle

### 1.2.2 Le centre parental Ti an Ere

<b>Equipe encadrement</b>	
Directrice du Pôle Protection de l'Enfance	Nelly BOUIN
Responsable de service	Magali LARNO
<b>Secrétaire de Direction : Fabienne LE MARCHAND</b>	
<b>Travailleur·se·s sociaux·ales</b>	
Assistante sociale	Aurélie LEMOINE Sonia GILOIS-FAFIN
Éducatrice de jeunes enfants	Yolande ALIX Claire GISSOT (CDD)
Éducatrice spécialisée	Laurence COURTEILLE Anaïs MAUGEY (CDD) Sarah MIMOUNI Aurélie PENHOUET
TISF	Charlotte LEBEL (CDD) Gwénaëlle LE GAST
Veilleurs de nuit	Rivaël MORIN Pierrick LE TINNIER (jusqu'en juin 2021) Jean-Jacques SOURD (Jusqu'en septembre 2021) Christine MASSON-SOURD (depuis août 2021)
<b>Équipe paramédicale et médicale</b>	
Auxiliaire de puériculture	Stéphanie BEAUVIR (depuis octobre 2021) Marilyn FEUILLEAU Hélène FOUCAULT Valérie LECLER Cathy MALHERBE Catherine SIMONET (jusqu'en aout 2021) -
Infirmière-Puéricultrice	Frédérique PORCHER (jusqu'en novembre 2021) Marie LAVANCHY
Pédiatre	Françoise GANTIER
Psychologue	Arnaud SACRÉ
Psychomotricien	Joris GAUVIN
<b>Agent de maintenance : Kevin GUILLOME</b>	

## 2.1 Synthèse du rapport d'activité

- Une augmentation de la capacité d'accueil de 17 à 21 unités familiales accueillies (à partir du 3<sup>ème</sup> trimestre mais une mise en œuvre non effective en 2021 liée à l'absence de l'attribution de logements supplémentaires sur cette année en interne et diffus)
- La création d'une place Hors les murs : Réflexion et élaboration des contours de l'expérimentation du partenariat avec le CDAS de Maurepas
- L'augmentation du nombre de couples accueillis
- Le recrutement d'un psychomotricien et d'une TISF
- Mise en place d'un partenariat privilégié avec Lillico, structure culturelle dédiée à la petite enfance – Accueil de *La chuchoterie* sur la semaine internationale des droits de l'enfants
- Lancement du projet « j'éveille mes sens avec toi » - projet soutenu et financé par les « 1000 premiers jours pour l'enfant »

## 2.2 Les chiffres clés

Nombre de personnes accueillies par le service	24 familles : 5 pères, 24 mères et 30 enfants (en terme de PEC on compte 1 mère en plus)
Nombre d'ETP dans le service	20.81 ETP
Nombre de bénévoles	0
Typologie du public	8,5 % hommes 40,7 % femmes 50,8 % enfants
Tranche d'âge pour les adultes	Moyenne d'âge des parents accueillis : 22 ans  Répartition par tranches d'âge des parents accueillis : 14 % ont moins de 18 ans 52 % ont de 18 à 21 ans 21 % ont 22 à 25 ans 3 % ont 26 à 29 ans 10 % ont 30 ans et plus
Moyenne durée de prise en charge	14,7 mois
Taux d'occupation	80 % soit 5439 journées
Nombre de placements ordonnés par le juge des enfants	5
Moyenne d'âge des enfants accompagnés Entre 0 et 3 ans pour l'enfant <u>bénéficiaire principal</u> de la prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'entrée : 3 mois</li> <li>• A la sortie en 2021 : 17 mois</li> <li>• Au 31/12/2021 : 13 mois</li> </ul>
Le parc locatif	Résidence foyer – Logements : 10 Logements extérieurs loués à des bailleurs sociaux – 5 Logements à destination glissement du bail : variable

### 3.1 Les missions

#### 3.1.1 La protection de l'enfant

*« La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant ; à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social ; et à préserver sa sécurité, sa moralité et son éducation dans le respect de ses droits. »*

C'est dans ce cadre que le centre parental élabore son projet d'établissement et affine au fil des années ces modes d'intervention à l'endroit de la prévention par l'accompagnement des parentalités et de la protection par l'observation et l'évaluation du développement de l'enfant et des savoir-être et savoir faire des parents dans la protection de leur enfant.

#### 3.1.2 Les parentalités

Le centre parental accompagne des hommes et des femmes au début de leur vie de parent, c'est-à-dire à un moment où à la fois toutes leurs ressources sont sollicitées et où ils sont les plus vulnérables.

Certains parents intègrent le centre parental en adhérant à l'accompagnement qui leur est proposé. Pour d'autres qui parfois ont connu pour eux-mêmes les services de protection de l'enfance, il est plus difficile de formuler un besoin d'aide, tant le désir de faire sans l'autre est fort.

*« Apprend-on à être parents au centre parental ? »*

*Devenir parent, c'est vivre un remaniement identitaire avec des mouvements psychologiques particuliers à l'œuvre. C'est devoir s'adapter à son enfant, percevoir sa vulnérabilité, être en capacité de comprendre ses besoins et pouvoir y répondre*

*Devenir parent, c'est aussi s'inscrire dans une histoire de vie. Pouvoir penser son histoire et y puiser du bon pour le transmettre à son enfant. C'est faire l'expérience du lien, en écho puissant avec les liens que l'on a entretenus, enfant avec ses propres parents.*

*Les parents que nous accompagnons sont souvent jeunes et seuls pour faire face à tout cela. L'environnement familial est parfois absent, souvent fragile. Les histoires de vie ont été malmenées par des ruptures, des atteintes physiques, psychologiques, par des manques de soins et d'ouverture positive au monde.*

*Le sentiment de sécurité intérieure est ce qui permet d'accepter plus ou moins sereinement de ne pas savoir et de se mettre en position de recevoir de l'autre. Or, c'est souvent ce qui fait défaut chez les personnes que nous accueillons.*

*Tout l'enjeu pour les intervenants est de ne pas se mettre à la place de « celui qui sait » pour permettre la relation, rester accessible à la rencontre et avoir accès à la famille dans sa singularité.*

*Il y a bien un savoir que l'on peut transmettre tels que les actes de soin quotidien, mais notre travail est surtout de permettre un environnement suffisamment sécurisant pour que les parents puissent à partir de là où ils sont, à l'instant où ils nous rencontrent, construire des liens sécurisants avec leur propre enfant.*

*L'enfant est unique et singulier, il revient à l'adulte qu'il soit parent ou professionnel, de se mettre à sa hauteur.*

### 3.1.3 L'accompagnement à l'inclusion sociale et insertion professionnelle - Le projet personnalisé

Dans le cadre de la loi 2002.2, le projet personnalisé pour la famille et l'enfant s'inscrit dans le droit qu'ont les personnes accueillies et accompagnées. La famille accueillie doit être la principale actrice de la construction de son projet personnalisé qui n'est autre que la construction de son projet de vie.

Le centre parental est là pour soutenir, accompagner, transmettre, donner des clés de lecture et des outils à la famille pour leur permettre de construire ce projet. La collaboration avec les familles leur permet de travailler leur autonomie et/ou de mettre en place des étayages pour les soutenir.

Le centre parental peut ainsi être en soutien dans le domaine de l'insertion, du logement, de la santé, de l'environnement familiale, de l'accès à la culture au sport et bien être, le développement personnel etc. autant de sujet qui permettent la construction du projet de la famille et qui favorise le développement des savoir être et savoir-faire dans la relation parent-enfant.

## 3.2 Le public accueilli

### 3.2.1 Les demandes d'admission

Quelques chiffres clés :

- Nombre de demandes 71 (77 en 2020 et 71 en 2019). Le nombre de demandes est stable sur ces 3 dernières années.
- Nombre de demandes formalisées par l'envoi d'1 rapport de situation : **54**
- Nombre de demandes couple : **11**
- Nombre de demandes femme seule : **43**
- Nombre de demandes homme seul : **0**
  
- La provenance :
  - Les 54 demandes formalisées proviennent de l'Ille et Vilaine
  - Sur les 17 demandes non formalisées, 12 proviennent d'Ille et Vilaine et 5 proviennent d'autres départements (*1 de la Mayenne, 1 du Morbihan, 1 des Côtes d'Armor, 1 de Villeurbanne et 1 de la Marne*).
  
- Les orienteurs des demandes formalisées

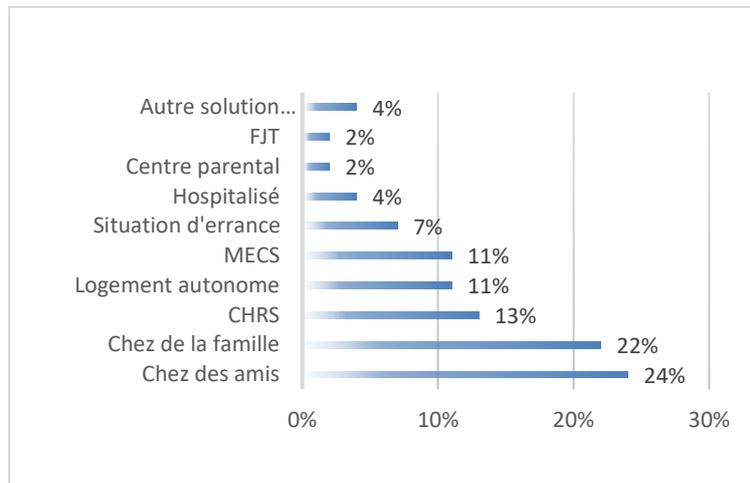
Les 2 principaux orienteurs sont des services/dispositifs émanent du département d'Ille et Vilaine :

Le SAFED – Service d'Accompagnement des Femmes en Difficultés – 14 orientations

Les CDAS – Centre Départementaux d'Actions Sociales (Toute entrée en centre parental doit être validée par un CDAS en commission) – 38 orientations

Autres établissements sociaux : APASE/ESSOR
  
- Origine géographique des demandes formalisées
  - Rennes : **63 %** - *majoritairement quartier du blosne, Cleunay*
  - Couronne rennaise de Rennes métropole : **13 %** - *majoritairement couronne Sud*
  - Ille et vilaine hors Rennes métropole : **24 %**

- Délai d'attente avant admission : **124 jours**
- Moyenne d'âge au moment de la demande formalisée : **21 ans**
- Condition d'hébergement au moment de la demande formalisée :



- Parcours de vie des 54 demandes formalisées

Depuis l'arrêté de 2017 actant l'accueil des couples, le nombre de femmes se déclarant en couple a progressé considérablement passant de 2% en 2016 à **35 % en 2021** (19 personnes)

- 20 % font une demande d'admission en couple
- 15 % se disent en couple, mais font une demande d'admission seule
- 52 % sont seules, (28 personnes)
- 13 % des femmes sollicitant un accueil sont séparées, (7 personnes)

37 % vivent des situations de violences familiales ou conjugales (20 personnes)

20 % sont porteuses de handicap (11 personnes)

12 % déclarent avoir une addiction (7 personnes)

- Ratio femme enceinte/femme avec enfant né :

57 % des femmes sont concernée par une grossesse

43 % des femmes ont déjà leur enfant

## 3.2.2 Admissions

### 3.2.2.1 La place SAFED

La place dite « Safed » a deux objectifs :

- Dans le cadre d'une réflexion de « don à l'adoption » il s'agit d'offrir un espace sécurisant afin de mener à bien la fin de la grossesse hors de toute pression.
- Afin d'optimiser les moyens mis en œuvre pour cette place, un autre type d'orientation est possible si la place est vacante. Il concerne les femmes dans l'attente d'une entrée en centre maternel ou parental (avec validations et confirmations écrites du CDAS de référence et d'un établissement accueillant). Les critères principaux seront l'extrême précarité de la femme et le risque de placement si une stabilisation dans l'hébergement ne pouvait avoir lieu. Cet accueil temporaire concernera donc les femmes enceintes, mineures ou majeures en errance

ou connaissant des conditions d'hébergement très précaires (conflits importants au domicile, insalubrité), fragiles psychologiquement et/ou dont l'état de santé nécessite un suivi important.

### 3.2.2.2 *Le centre parental*

Nombre de familles accompagnées en 2021 : **25 prises en charge (24 familles)**

11 femmes et 3 hommes ont été admis : 2 accueils de couple, et un accueil femme seule avec enfant ayant évolué en accueil couple, le conjoint ayant rejoint la prise en charge.

Les prises en charges : 25 unités familiales (dont 5 couples parentaux) ont bénéficié d'une prise en charge. C'est-à-dire **25 mères, 5 pères et 30 enfants** soit un total de 60 personnes.

- Ratio femme enceinte/femme avec enfant né  
Naissance enfants « bénéficiaire direct » :
  - Admises en 2021 : 2 femmes étaient enceintes à leur arrivée au centre parental, 9 femmes avaient déjà leur(s) enfant.
  - Admises en 2020 : 2 femmes ont donné naissance à leur 1<sup>er</sup> enfant en janvier 2021.
- Naissance enfants « bénéficiaire second » :
  - Admise en 2019 : 1 femme a donné naissance à un deuxième enfant en janvier 2021
  - Admise en 2020 : 1 femme a donné naissance à un deuxième enfant en mars 2021

**6 femmes enceintes ont été accompagnés en 2021.**

- **Mode de garde des ménages présents en décembre 2021**

16 enfants « bénéficiaires directs » + 1 enfant « bénéficiaire second » (fratrie)

- 13 enfants ayant une place en crèche dont 1 ayant un accueil séquentiel
- 1 enfant en attente de place en crèche fréquente l'Espace enfant
- 1 enfant ayant un accueil séquentiel chez une assistante familiale
- 1 enfant placé en cours du mois et nés au cours du mois

**Les enfants sont majoritairement sans mode de garde à leur entrée au centre parental, l'accueil vers un mode de garde est travaillé avec les parents au centre parental.**

- Accompagnement psychologique  
Nombre d'entretiens réalisés en 2021 par le psychologue du centre parental : **87 rendez-vous (concernant 16 personnes en 2021)**  
20 parents sur les 30 parents de la file active ont bénéficié d'un suivi avec le psychologue du centre parental au cours leur prise en charge.
- Les CDAS référents

**CDAS référents pour les 24 familles prises en charge en 2021**

CDAS REFERENT	Nb famille
CDAS Rennes Le Blosne Francisco Ferrer	5
CDAS Rennes Cleunay Saint Cyr	4
CDAS Rennes Maurepas Patton	1
CDAS Rennes Centre Kléber	1
CDAS Rennes Champs Manceaux	1
CDAS Rennes Villejean Saint-Martin	1
CDAS Couronne Rennaise Est	2
CDAS Couronne Rennaise Sud	5
CDAS Couronne Rennaise Nord Ouest	1
CDAS Pays de Vitré	1
CDAS Pays de Combourg	1
CDAS de Saint Malo	1

### 3.2.3 Les fins de prises en charge

- Durée moyenne de séjour pour les fins de prises en charge en 2021 : **14 mois**
- Mode de garde pour l'enfant **sorties 2021**, (13 enfants)
  - 3 enfants en crèche et multi-accueil Mtimoun - ASFAD
  - 1 enfant chez une assistante maternelle
  - 5 enfant en famille d'accueil suite à une décision de placement
  - 2 enfant en attente d'une place en crèche
  - 1 enfant en attente d'une place en crèche (démarches effectuées)
  - 1 enfant était en crèche, mais la mère a déménagé dans les DOM TOM
- Situation professionnelle des 14 adultes à la sortie :
  - 12 personnes sont sans activité (inactif, parent au foyer, ...),
  - 1 personne est en formation professionnelle et ayant obtenu son bac pendant la prise en charge,
  - 1 personne est en BTS et ayant obtenu son bac pendant la prise en charge

La question de l'insertion professionnelle n'est pas la question prioritaire des parents dans le cadre de l'accompagnement en Centre parental. Si elle est accompagnée, elle se construit lentement et est souvent freinée par l'absence de mode de garde pour l'enfant. Elle se travaille principalement vers la fin de la prise en charge dans le cadre d'un relais pris avec les partenaires de l'insertion professionnelle : we ker, cap emploi etc.

- 5 enfants ont été confiés à l'ASE suite à une ordonnance du juge pour enfant en familles d'accueil ou au Centre de l'Enfance en pouponnière
- Sorties en 2021 : **13 adultes ou jeunes parents**
  - 12 personnes dont le départ du centre parental a été préparé avec l'établissement,
  - Pour 1 personne, il y a eu une rupture de contrat par le centre parental et le CDAS, suite à des faits de dégradations dans le cadre d'une Ordonnance de Placement
- **Orientation de prise en charge à la sortie des 13 personnes (adulte ou jeune parent)**
  - 5 orientations suivi social (CDAS AS de secteur)

- 2 personnes (couple) bénéficient d'une mise en place d'une aide éducative personnalisée par le CDAS en direction de leur enfant et d'un suivi social (CDAS AS de secteur)
  - 3 adultes majeurs sont concernés par le placement de leur jeune enfant, et un relais CDAS de secteur est organisé
  - 2 mères mineures bénéficient d'une assistance éducative à la sortie du centre parental. Leurs enfants sont confiés à l'ASE avec une mesure de placement en famille d'accueil ou institution
- **Logement à la sortie :**
    - 6 personnes accèdent à un logement autonome parc public
    - 7 personnes rejoignent le logement de leur entourage ou de leur famille dont 1 personne mineures placées en assistance éducative

### 3.2.4 L'accompagnement

#### Situation de Mme A et ses filles A et N

A l'accueil au Centre parental Mme A est elle-même confiée à l'ASE et en situation de violences conjugales avec le père de sa fille. Dans les premiers mois, madame n'est pas actrice de son accompagnement, dans la « fuite » et ne mesure pas les risques physique et psychologique qu'elle fait encourir à sa fille qu'elle emmène au cœur des conflits et violences conjugales. Lors de l'interpellation au juge, le service nomme clairement une mise en danger de sa fille dans la prise en charge aussi bien dans le conflit que l'absence de prise en compte des besoins fondamentaux d'A. Un réel lien d'attachement est pour autant observé

Le placement de sa fille au centre parental sera pour elle une vraie étape. Elle prend conscience de ses responsabilités de mère et du rôle de protection qu'elle doit avoir avec sa fille. L'accompagnement peut commencer. L'annonce de la deuxième grossesse et la prise en charge de sa deuxième fille vient confirmer cette prise de conscience.

PARCOURS MME A.

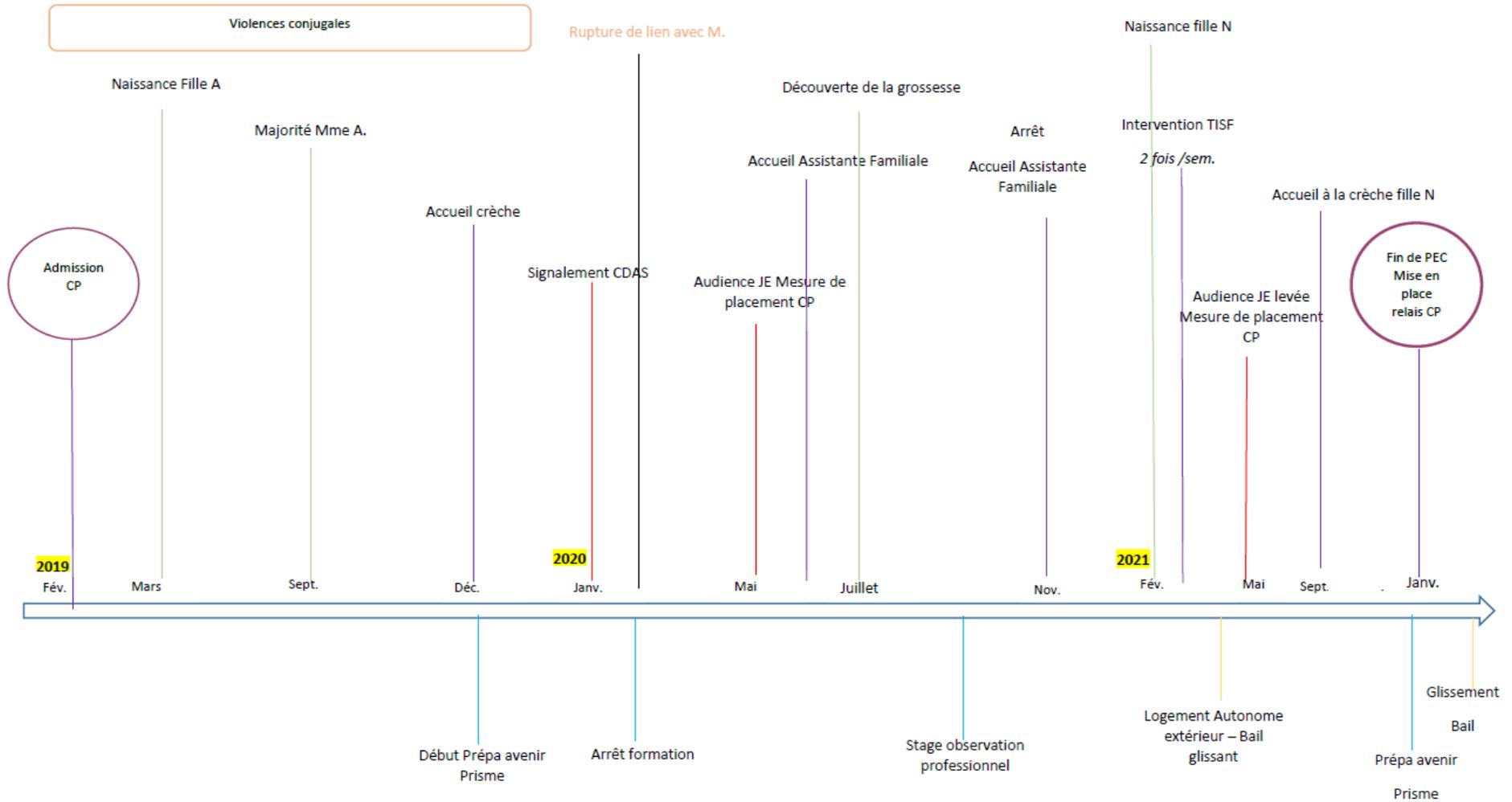
Mesure de placement ASE Mme A dans le cadre de sa minorité

Mesure de placement ASE CP Fille A

Violences conjugales

Rupture de lien avec M.

Naissance fille N



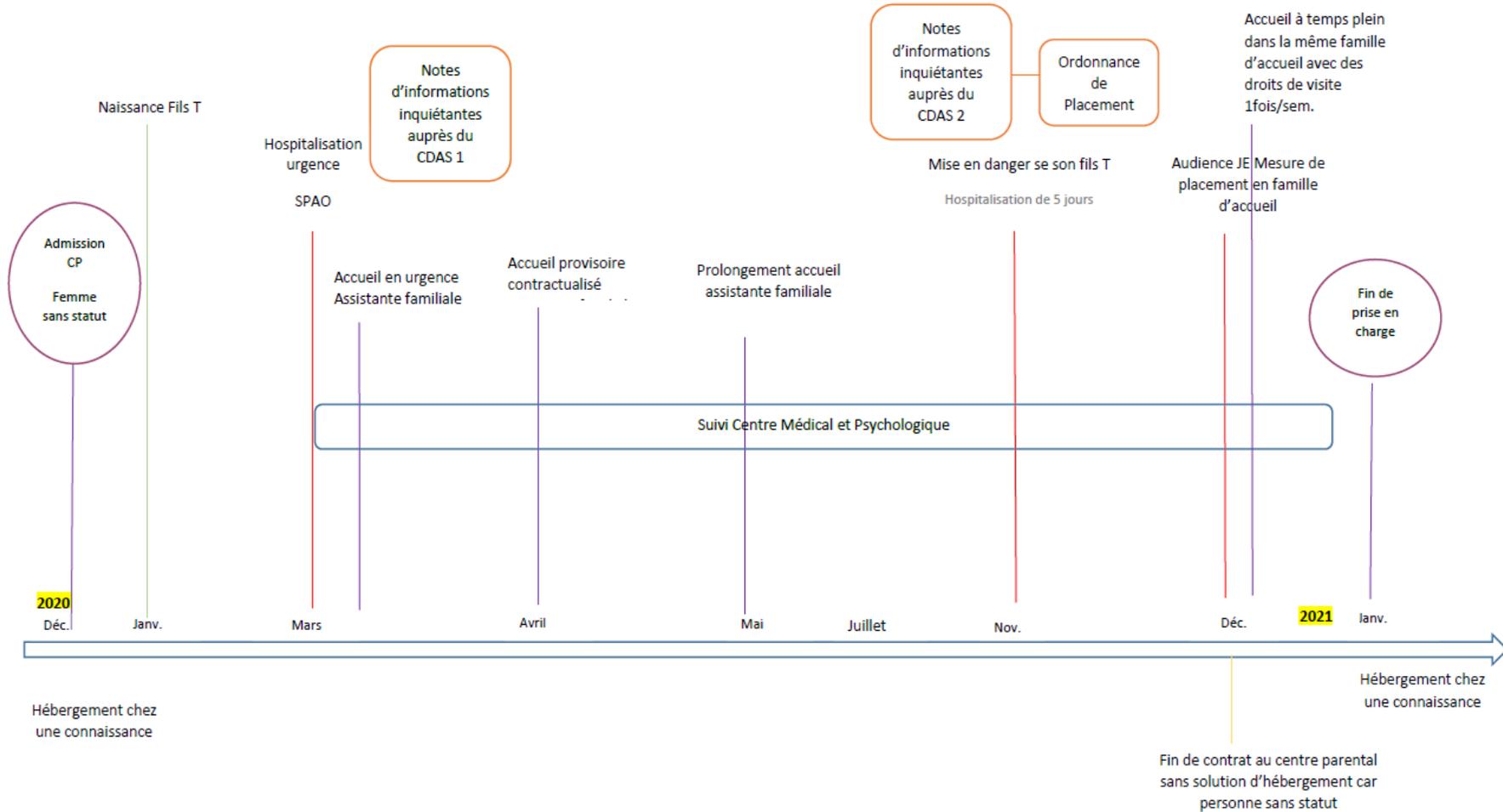
### Situation de Mme N et son fils T

Mme N. est une mère qui a rencontré son petit garçon. Elle a un lien d'attachement certain à lui mais tout au long de l'accompagnement, elle est en prise avec des difficultés d'ordre psychologique liées entre autre à son histoire. Elle a su faire appel et confier son enfant aux professionnelles dans ces moments de grandes fragilités. Cette confiance a permis de mettre en place un accueil provisoire qui a permis à Madame et à T. de vivre moins « violemment » la séparation suite à l'OPP. Les accueils en famille d'accueil ont permis à ce petit garçon de grandir et se développer et d'être moins aux prises et en miroir dans ses réactions avec les émotions de sa mère. A la fin de la prise en charge, Mme honore et prend soin de préparer les visites avec T., elle semble

Le père de T a reconnu son enfant, est peu en lien avec son fils mais est présent pour soutenir Mme dans les démarches administratives. IL sera présent au moment du placement de Thian, soutient Mme et s'en remet à la décision du juge.

PARCOURS MME N

Situation de grande vulnérabilité après un parcours d'errance et de violences physiques/psychique et sexuelles



### 4.1 Projets collectifs et éducatifs

#### 4.1.1 Action de Santé

La santé au centre parental est traitée sous différents angles, celles de la prévention/protection et celle de la promotion. Deux approches complémentaires que nous avons pu mieux définir et approfondir en 2021 par l'intervention de Sixtine Barrois dans le cadre d'un stage du master 2 Prévention et promotion de la santé de l'ENSP, Rennes.

Les questions de **préventions et protection** sont abordées de manière plus conventionnelle par le suivi de santé de l'enfant, sous forme de consultations médicales avec la pédiatre du service, ou de consultations avec l'infirmière puéricultrice. Ces temps ont pour objectif d'observer, d'évaluer, de dépister et traiter les problèmes de santé de l'enfant dans ses premières années de vie. Le centre parental propose également des actions de préventions individuelles ou collectives afin de sensibiliser autour des questions de vaccination, dépistage, alimentation, sommeil etc. Il s'agit également d'accompagner les parents à prendre soin de leur propre santé dans le cadre de ces actions. Ils sont en revanche accompagné vers le droit commun concernant leur propre suivi médical. La même démarche pour l'enfant sera accompagnée en amont d'une fin de prise en charge pour que le relais soit assuré.

Plus axé sur la dynamique de la femme ou de la conjugalité, les professionnel.le.s ont rencontré le Centre de Planification en Education Familiale (CPEF) de territoire afin de garantir aux femmes ou aux couples un relai fiable et adapté sur le sujet de la contraception, de la sexualité et de la conjugalité.

En 1986, la charte d'Ottawa a posé les grands principes de **la promotion de la sante** : « *La promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci* ». La Charte d'Ottawa se réfère à la définition de la sante de l'OMS (constitution de 1946) : « *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ».

Cette définition guide aujourd'hui également l'écriture des projets de santé imaginé par les professionnell.e.s. C'est aussi par une réflexion et des actions de promotion de la santé, que chaque famille va identifier son/ses besoins et que le centre parental pourra l'accompagner.

## 4.1.2 La place des familles et leur participation

### 4.1.2.1 « J'éveille mes sens avec toi »



En 1989, un Protocole d'accord interministériel affirme : « *Les activités d'éveil culturel et artistique sont reconnues comme facteur du développement de l'enfant. Elles permettent d'enrichir et de diversifier la palette des expressions émotives du jeune enfant, et de lui offrir des capacités nouvelles d'exploration du monde. Elles facilitent l'intégration et la maîtrise progressives des émotions, premiers modes de relation et d'échange à l'environnement* ».

Ces constats renforcés par deux rapports récents, « *Promouvoir et pérenniser L'éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien à son parent* » 2017. S. Marinopoulos et « *Les 1000 premiers jours pour l'enfant, là où tout commence* », sept.2020 présidé par Boris Cyrulnik. et notre conviction professionnelle nous ont amenés en 2021 à construire un projet guidé par la question de ce lien : « *J'éveille mes sens avec toi* »

Début 2021, les parents nous font remonter leurs besoins de temps collectifs et particulièrement de temps parent/enfant. Ainsi, au second trimestre nous leur proposons des ateliers de bébé-yoga et bébé-massage. Dans le même temps, un partenariat avec la Maison bleue, maison de quartier, se construit autour de la lecture.

Etre lauréat de l'appel à projet « les 1000 premiers jours » en septembre 2021 nous permet d'étoffer et pérenniser sur une année ce projet, et l'inscrire comme nouveau moyen d'action dans le cadre de la mission d'accompagnement aux parentalités du centre parental. Pour ce projet, nous nous associons à des partenaires pour qui ces questions sont en réflexion depuis des années dans leurs champs d'intervention Lillico dans le champ culturel, La maison bleue dans le champ de l'éducation populaire, le petit explorateur et Keraqua dans le champ du bien-être.

Ce projet répond à 2 axes forts de l'accompagnement au centre parental

- ✓ Proposer des espaces et des temps adaptés pour favoriser, construire et approfondir les liens parent-enfant
- ✓ Renforcer l'éveil des sens

Nous avons amorcé ce projet en 2021 par l'accueil de la Chuchoterie et des empreintes et les ateliers BB massage.

### 4.1.2.2 La Chuchoterie et les Empreintes

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, dans le cadre du projet ***j'éveille mes sens avec toi*** nous avons accueilli le décembre « *la Chuchoterie* » lieu proposé par l'association installation proposant des livres enfants.



vendredi 19 et samedi 20 dédié à l'art et à la petite enfance, Lillico. « *La chuchoterie* » est une d'artistes dédiés aux jeunes

Les médiatrices culturelles de Lillico ont accompagnées les parents, enfants et professionnel.le.s à la découverte des livres-jeux, abécédaires, livres textile, imagiers, ou encore livres scénographiques.

Dans cet espace libre et intimiste, pensé comme une exposition vivante, 15 aînés d'enfants et de père et/ou mère ont pu se découvrir, le toucher, le mâchouiller et le partager. Les véritables objets artistiques, les ouvrages proposés par « La Chuchoterie » ont invité au rêve, à l'imagination, et ont permis de partager un moment dans un cocon blanc et noir fait de tapis et de coussins étoilés dans une ambiance tamisée.



exposition vivante, saisir d'un livre, les véritables objets artistiques « Chuchoterie » ont permis de partager un moment dans un cocon blanc et noir fait de tapis et de coussins étoilés dans une ambiance tamisée.

Dans la continuité de la fin d'année, les livres d'artistes des lieux de vie de l'Espace Enfant du centre parental en bénéficient aussi avec leur



de La Chuchoterie, le centre parental accueille sur la « Empreintes », des mobiliers d'art nomade, supports pensés et conçus par des artistes en immersion dans la petite enfance. Les « Empreintes » sont installées au centre parental depuis décembre 2021. Les enfants les professionnels sur les temps d'ouverture mais aussi les parents sur les soirées et week-end.

#### 4.1.2.3 L'atelier BB massage

Le massage bébé est idéal pour favoriser la rencontre entre le parent et son enfant. C'est un moment où le parent est disponible pour lui. Les paroles, le toucher, les échanges de regards permettent de renforcer la complicité et le lien entre eux.

Une professionnelle formée à la pratique du massage anime l'atelier avec une de ses collègues de la petite enfance. Seulement trois parents avec leur enfant sont présents à chaque créneau, afin de proposer un espace calme, adapté au moment de détente et de rencontre. Il y a en moyenne trois créneaux par atelier et un atelier par mois. Une mère accompagnée par le centre parental de l'Essor participe à cet atelier de manière régulière. Les Ateliers Massage Bébé sont programmés en fin de journée pour que les enfants puissent profiter d'un enchaînement calme et doux vers un coucher plus apaisé : massage, bain, repas, coucher.

Imaginez un espace calme, trois tapis sont installés au sol, des serviettes sont positionnées pour accueillir l'enfant. Les familles arrivent, les enfants observent avec attention ce nouvel agencement de l'Espace Enfant. Puis, il est rappelé le bienfaits du massage et les attentions à parents leur verbalisent les intentions de moment privilégié. Les yeux se croisent, les mains s'activent. Il leur est montré le poupon. Puis à la fin du massage, les enfants : « le massage est terminé, tu as aimé ? c'était un moment tout doux n'est-ce pas ? j'ai vu que tu avais aimé parce que... ». S'en suivent des échanges autour des enfants, des pratiques personnelles de massage bébé, et bien d'autres sujets.



contexte de l'atelier, les avoir avec son enfant. Les bien-être, de partage, de paroles s'échangent, les protocoles du massage sur un parents s'adressent à leur

### 4.1.3 Les partenariats

Des partenaires incontournables :

- Les CDAS Brétiliens
- Le SAFED
- Les crèches de la ville de Rennes

De nouveaux partenaires :

- Lillico
- La Maison bleue – Maison de quartier
- Deux crèches de la ville de Cesson Sévigné

Conventionnement avec le centre parental de l'ESSOR.

## 5 LES DONNEES FINANCIERES

	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Ecart
Charges				
Total groupe I	88 839	118 345	99758	10 919
Total Groupe II	967 685	984 660	1 017 402	49 718
Total Groupe III	217 793	254 346	241 284	23 491
Total Charges	1 274 316	1 357 351	1 358 444	84 128
Produits				
Groupe I	1 254 038	1 276 539	1 276 539	22 501
Groupe II	66 853	80 812	84 402	17 548
Groupe III	470		9 052	8 582
Total Produits	1 321 362	1 357 351	1 369 993	48 631

- Les charges
  - Les Services extérieurs : Les charges de locations immobilières représentent 93000 € en 2021 contre 91 000€ en 2020.  
Les travaux courants d'entretien immobiliers sont de 19 800 € en 2021 contre 22 500€ en 2020 soit une baisse de 2 800€ dû aux travaux de réfection.
  - Charges de gestion courantes : Les principales charges de gestion courantes représentent le cout de réservation des 2 places au Multi accueil pour 26 000 € et les secours aux usagers pour 25 000 € (augmentation de 15 000 € par rapport à 2020).
  - Les créances irrécouvrables représentent 4 300 € en 2021 contre 1 100 € en 2020.
  - Le fonds dédiés représente la partie de la subvention « j'éveille mes sens avec toi » non utilisée en 2021.

Globalement le groupe 3 a augmenté de 23 000 € par rapport à 2020 du fait principalement des secours usagers et des créances irrécouvrables.

- Les produits
  - Une évolution de la DG du fait de l'extension de 4 places pour 4 mois (33 000 €).
  - Une évolution des produits par rapport à 2020 en lien avec les loyers des appartements de la résidence.
  - Une subvention « j'éveille mes sens avec toi »



Un Résultat comptable excédentaire de 11 548 € malgré un dépassement significatif sur le groupe 2. Compte tenu des dépenses non opposables, le résultat à affecter est un déficit de 7 409 €.

## 6 LES REFLEXIONS EN COURS, PISTES DE TRAVAIL, D'AMELIORATION EN 2022

Nous engageons plusieurs pistes de réflexion autour de la place des familles au sein de l'établissement et souhaitons favoriser le pouvoir d'agir de celles-ci.

Dans le cadre de l'augmentation de place, une place fléchée « hors les murs » nous a amené à co-construire et travailler avec le CDAS de Maurepas. A ce jour aucune famille connue du CDAS n'a intégré cette place. La fragilité des familles pressenties par le CDAS a empêché cette orientation et le placement a été décidé par un juge. L'élargissement de cette offre d'accueil à d'autres CDAS nécessite de reprendre la démarche avec chacun d'eux (au regard de leur fonctionnement propre et de la co-construction).

Un travail est engagé avec Aiguillon Construction pour le transfert de l'actuel centre parental vers un autre site.

Une démarche qualité au travers de l'évaluation et l'écriture du projet d'établissement est engagée en 2022.